

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 4 juillet 2022



Membres présents : M. DAVID, M. JONVEL, M. COSTARD, M. LE MOAL, MME GUERIN, MME LEHERISSEY, M. ROUILLE, MME BAUDET, MME GOUAULT-CARIOT, M. L'HERMENIER, MME LE MERLE PERCEVAULT, MME CADIEU, MME DEMIRASAL, MME JACQ, MME HERVE, M. DUVAL, M. LINTANF, MME TRAVERS-LE ROUX, M. RAULT

Membres absents excusés : MME BOSCHER, M. PRIGENT, M. BOURRY, MME DENIEL, M. BALAN, MME LECOURT, MME BRIEUC, M. LEJART, M. JABRAUD, MME BELLANGER, M. JAMES, MME VALLET, M. TUAL, MME GAUDIN, MME COUSIN, MME BROUTE, MME HOUZE, MME MERIAN

Ordre du jour :

1. Domaine administratif

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 14 mars 2022

2. Vie scolaire et pédagogique

- 2.1 Répartition de la DGH 2022-2023 (vote)
- 2.2 Principe des voyages scolaires année 2022-2023 (vote)
- 2.4 Calendrier de fin d'année (info)

3. Domaine financier

- 3.1. Budget séjour intégration classes de 6^{ème} (vote)
- 3.2. Ventilation dotation crédits pédagogiques 2022 (vote)
- 3.3. Ventilation fonds sociaux 2022 (vote)
- 3.4. Contrat photocopieurs avec la société « BRS » (vote)
- 3.5. Contrat alarme avec la société « Chubb Delta » (vote)
- 3.6. Contrat maintenance désenfumage (vote)
- 3.7. Contrat location bouteille oxygène avec la société « Air liquide » (vote)
- 3.8. Contrat de maintenance installation téléphonique avec la société « Hexatel » (vote)
- 3.9. Admission en non-valeur (vote)
- 3.10. Prélèvements sur fonds de roulement (vote)
- 3.11. Décision Budgétaire Modificative (vote)

4. Questions diverses

- 4.1. Education musicale : l'absence de Mme Tognon et la mobilisation des parents
- 4.2. Le climat et la communication au sein du collège
- 4.3. L'utilisation du parking
- 4.4. Dossiers en attente-points d'étape : commission hygiène et sécurité/commission restauration/installation des casiers

Ouverture de la séance à 17h38.

17 membres sont présents.

I. Domaine administratif

L'Ordre du Jour est adopté. Mme DEMIRASAL est secrétaire de séance.

Le PV du CA précédent est adopté.

II. Vie scolaire et pédagogique

Répartition de la DGH 2022-2023

Pour la rentrée scolaire de septembre 2022, environ 140 élèves de 6^{ème} sont attendus (dont 27 venant du privé). L'effectif estimé à la rentrée en 6^{ème} étant au-dessous de 150 élèves, La conséquence est donc la fermeture d'une classe de 6^{ème} (5 classes au lieu de 6).

151 élèves sont attendus dans le secteur public en CM2 à la prochaine rentrée, ce qui laisse augurer de l'ouverture d'une 6^e classe de 6^{ème} en sept 2023 mais cette estimation est encore fragile.

Le collège devait rendre 29 heures suite à cette suppression de classe mais après une négociation avec la Direction Académique, ce n'est finalement que 18 heures qui doivent être restituées.

La nouvelle proposition de répartition de la DGH s'appuie sur la volonté de protéger les postes fragiles (lettres), de diminuer le nombre d'heures supplémentaires par enseignant, de respecter les compléments de service déjà positionnés (technologie avec le collège de Matignon, arts plastiques avec le collège de Moncontour) et de baisser la quotité d'affectation des BMP.

Le Principal présente le document de répartition actualisée qui se caractérise par les données suivantes :

-en français : moins 1h30 mais création d'un groupe de latin supplémentaire en 5^e + accompagnement lecture + théâtre.

-en histoire-géographie : diminution des HSA de 3 h.

-en anglais : diminution des HSA de 3h et diminution du service du professeur stagiaire d'1 heure.

-en allemand : accueil d'un stagiaire suite à la suppression du poste.

-en espagnol : affectation d'une HSA pour Mme Bazin (prise en charge du dispositif DPO).

-en physique-chimie : 1,30 HSA en moins.

-en svt ; 2HSA en moins.

-en technologie maintien des 44h pour accompagner le dispositif PIX (2 HSA) avec intervention auprès des classes de 4^{ème} et 3^e pour s'entraîner à la certification numérique.

-en eps : prévision d'un BMP de 4h mais finalement augmenté à 10h car Mme HOUZE vient d'être recrutée comme formatrice et bénéficiera d'une décharge d'enseignement de 6h.

L'établissement peut également provisionner 4 HSA qui permettront de financer l'accompagnement EPS pour le « savoir nager » en classe de 6^{ème} ainsi que le complément de prise en charge pour l'animation de l'atelier théâtre et du dispositif DPO.

En résumé, le collège perd 1 classe mais 11h ont été récupérées, permettant de financer des actions fortes du projet d'établissement.

Un parent demande si le Conseil Départemental va réinterroger la carte scolaire au vu des disparités d'effectifs entre les collèges de Lamballe, Hillion et Pléneuf.

La représentante du CD22 répond qu'une étude prospective est actuellement en cours sur les effectifs.

DELIBERATION 35

Principe des voyages

Les séjours 2022 ont été très satisfaisants et appréciés de tous.

Le Principal annonce la prévision des voyages 2022/2023 :

- Espagne pour 2 classes de 4^e
- Irlande pour 2 classes de 4^e
- Portugal pour 1 classe de 4^e dans le cadre du jumelage de Lamballe avec Oliveira Do Bairo.

Sont à l'étude également un séjour en ITALIE pour les élèves 3^{ème} latinistes et option théâtre (en partenariat avec le collège de Matignon) ainsi qu'un séjour à Berlin pour une classe de 3^e dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

En SEGPA, les 6^{èmes} et 5^{èmes} sont engagés pour un projet de séjour à Guerlédan (activités nautiques), les 4^{ème} pour une classe coopérative en Normandie, les 3^e pour un déplacement en Normandie sur les plages du Débarquement.

DELIBERATION 33

Calendrier de fin d'année

Le Principal se réjouit que la rencontre annuelle au Quai des Rêves entre les danseurs 6^e et 3^e ait pu se faire cette année. Cette année a été riche en projets de qualité, la classe théâtre, intervention SLAM, le kayak, le projet Jules Verne et tant d'autres.

La journée de fin d'année des 3^e s'est également très bien passé, il y avait un bel esprit de responsabilité, le retour a été très positif et incite à continuer chaque année.

Les CM2 ont été accueillis sur 2 jours pour une visite commentée et un repas offert au self.

Le Principal rappelle les dates de rentrée :

-31/08 rentrée des personnels

-01/09 rentrée des 6^e

-02/09 rentrée des 5^e/4^e/3^e, les 6^e quant à eux seront en sortie « accrobranche » à Morieux.

III. Domaine financier

Intégration 6e

Le Gestionnaire présente le budget prévisionnel du séjour d'intégration des 6^e à Brocéliande. Il précise qu'il y a un surcoût dû à l'augmentation du prix du carburant que le collège va prendre en charge.

Le séjour coûte 140 euros par famille.

Les représentants de parents s'interrogent sur la non-reconduction de la formule de l'an dernier, à savoir accrobranche /Bréhat/Théâtre, qui avait l'avantage de ne rien coûter aux familles.

Le Principal explique que le collège avait des reliquats de subvention dus aux projets annulés pendant la crise sanitaire et avait l'an dernier investi près de 10 000 euros pour ces actions.

La baisse des subventions ne permet pas au collège d'investir autant d'argent chaque année.

Le collège a néanmoins conservé l'activité accrobranche pour la rentrée suite aux retours excellents de l'an dernier.

Une représentante des enseignants fait remarquer que depuis quelques années les sciences sont sous-représentées dans les budgets. Le Principal indique que la sortie au Planétarium des 6^e sera maintenue, et que des pistes pourront être étudiées grâce au dispositif « Pass Culture ».

DELIBERATION 37

Ventilation des crédits globalisés

La dotation crédits globalisés est à l'image de la situation actuelle quant à la baisse massive des subventions ou dotations. Le montant des crédits globalisés 2018 était de 9963 euros. Pour 2022, le montant s'élève à 1671 euros.

C'est une coupe drastique des crédits globalisés.

Cette dotation doit servir à financer les droits de reprographie, les carnets de liaison, les manuels scolaires et quelques projets pédagogiques. La somme octroyée est donc bien insuffisante pour couvrir ces dépenses ; cette contribution couvre peine le coût des droits de reprographie.

Le Principal précise que le carnet de liaison sera remplacé à la rentrée prochaine par une carte de sortie, et que l'accent sera mis sur le numérique pour la communication avec les familles (généralisation de l'utilisation de Pronote).

DELIBERATIONS 32/44

Fonds sociaux

La dotation en baisse également est de 1700 euros, le collège a un reliquat de 900 euros, ce qui fait une enveloppe de 2600 euros jusqu'en décembre 2022. Le Gestionnaire précise que l'établissement va faire une demande de dotation complémentaire, de plus en plus de familles demandent à être aidées financièrement pour la cantine ou les voyages. Pour information les créances non-réglées en 2020 s'élevaient à 6000 euros, nous sommes actuellement à 19 000€ de créances impayées. Malgré les relances et les facilités de paiement les familles ne payent pas. 82 familles sont chez l'huissier.

DELIBERATION 34

Contrat photocopieurs administration

Nouveau contrat 2022-2027 avec la société BRS basée à Trémuson. Le collège renouvelle sa confiance à ce fournisseur local

DELIBERATIONS 40/43

Contrat alarme CHUBB DELTA

DELIBERATION 41

Contrat maintenance désenfumage

DELIBERATION 42

Contrat location bouteille d'oxygène

DELIBERATION 38

Contrat maintenance installations téléphoniques Hexatel

DELIBERATION 39

Admission en non-valeur

✚ **DELIBERATION 31**

Prélèvement sur fonds de roulement

✚ **DELIBERATION 30**

Décision Budgétaire Modificative

✚ **DELIBERATION 36**

Don ASEC achats casiers

✚ **DELIBERATION 29**

IV. Questions diverses

Questions des représentants des parents :

1. L'éducation musicale: l'absence de Mme Tognon et la mobilisation des parents

Depuis son arrivée au collège, Mme Tognon a eu des absences répétées sur de longues périodes. Nous rappelons qu'elle a en charge 18 classes, soit environ 500 élèves. A ce jour, aucun remplacement n'a été proposé. Nous avons alerté le rectorat et la direction académique à plusieurs reprises : courrier et mail en mars 2021, puis en mars 2022, avec une relance et enfin un appel téléphonique. Nous n'avons eu aucun retour. Cette situation préoccupe l'ensemble des parents du collège S. Veil. Elle a également des répercussions sur la gestion quotidienne au collège avec un nombre plus important d'élèves en permanence. Nous sommes bien conscients des difficultés de remplacement. Cependant comme toutes les autres matières, l'éducation musicale est obligatoire, elle est enseignée pendant 4 ans. Nous estimons que les élèves du collège S. Veil sont pénalisés par les absences répétées et prolongées de Mme Tognon. En effet, nous savons que certains élèves n'ont pas d'éducation musicale depuis 3 ans. Nous allons donc continuer à nous mobiliser et nous réclamons un remplacement pour la rentrée ! L'absence de Mme Tognon nous interpelle sur l'impact de notre mobilisation. Comment avoir une réponse du rectorat et de la direction académique ? Nous sommes pleinement associés à la vie de l'établissement et nous ne comprenons pas que les services de l'éducation nationale nous ignorent !

Le Principal indique que l'établissement a toujours demandé une suppléance pour remplacer Mme TOGNON mais le service prenant en charge les suppléances au rectorat nous a toujours indiqué qu'il ne disposait d'aucune ressource en éducation musicale ; une demande a été déposée sans succès auprès de Pôle Emploi.

L'établissement partage le sentiment exprimé par les délégués parents de pénalisation des élèves privés d'éducation musicale ainsi que les conséquences néfastes pour le vie scolaire de l'établissement de l'absence longue dure de l'enseignante en éducation musicale.

Le Principal indique avoir demandé que Mme MAUJARD soit nommée au collège ; elle est la seule TZR du secteur en éducation musicale.

2. Le climat et la communication au sein du collège

Au vu des différentes communications de style "rappel à l'ordre", "mise en place de mesures" et/ou "menace de sanctions" émises auprès des élèves et parents d'élèves par le collège (courriers de la Direction du 1er avril et du 6 mai 2022, message pronote de Mme Gouault-Cariot pour les 6èmes le 30 mars 2022, règlement du foyer), nous avons compris que le climat se tendait au sein de l'établissement entre les élèves et le personnel. Le collectif des

parents élus regrette que la communication du collège envers les parents soit, d'une manière générale, devenue relativement négative et englobant l'ensemble des élèves au lieu d'une minorité qui pourrait être ciblée. Cependant, nous sommes bien conscients que le comportement de certains élèves est répréhensible et que le personnel de l'établissement puisse être en difficulté face à cela. Manquant d'informations/d'éléments, nous nous demandons simplement si la prévention est suffisante au sein du collège. Par exemple : est-ce que le personnel d'éducation favorise

le dialogue avec les collégiens ? Est-ce que les assistants d'éducation se placent correctement dans l'établissement pour éviter les bêtises et autres comportements inadaptés des élèves ? Est-ce que les élèves sont suffisamment sensibilisés au respect des autres, du personnel et du matériel par leurs différents référents (professeur principal, référent de la Direction, référent au niveau des assistants d'éducation...) ? Est-ce que les heures de vie de classe sont suffisamment mises à profit pour favoriser le dialogue et la transmission d'informations et de consignes ? Est-ce que les élèves missionnés dans

certaines instances (délégués, CVC...) sont suffisamment impliqués, écoutés et sensibilisés, de manière à relayer certains messages à leurs camarades ? Etc. Nous avons tendance à penser qu'une meilleure communication tout au long de l'année, plus "préventive", permettrait peut-être d'éviter certains débordements et de réinstaller un climat plus serein au sein de l'établissement. Nous restons à la disposition du collège pour en échanger.

Pour communiquer également des informations positives auprès des familles, nous avons remarqué que le volet « actualités » des pages web du collège était très bien fait. Aussi, pour mieux faire connaître ces informations qui relatent aussi la vie du collège auprès des parents (qui ne vont pas ou peu sur le site internet du collège), ne serait-il pas possible de faire systématiquement un message, peut-être avant chaque vacance scolaire, pour partager et les informer de ces activités ?

Le Principal indique assumer pleinement le ton des messages envoyés. Il précise également que le collège a reçu beaucoup de retours positifs de parents d'élèves. Depuis l'ouverture du collège il y a 4 ans on a pu constater de nombreuses dégradations et de comportements insultants. Il s'agissait d'alerter l'ensemble des parents d'élèves de la situation.

Au sujet de la communication positive, il a été très important d'associer les agents d'entretien à des échanges avec les élèves sur le respect des locaux et des personnels.

Une représentante des agents explique l'avantage d'organiser plus souvent des activités les associant avec les élèves afin qu'un lien se crée, qu'un respect mutuel apparaisse.

Le Principal précise que ce sujet a été beaucoup abordé en Vie de Classe, et que les Travaux d'Intérêt Général sont également un moyen efficace pour la prise de conscience. Il indique que les leviers suggérés par les parents pour améliorer le climat scolaire de l'établissement sont utilisés et seront développés l'année prochaine, particulier les actions de prévention prenant appui sur les différentes instances (CVC, CESC, ...), le rôle des élèves (délégués de classe) et l'intervention des enseignants (heures de vie de classe,...) afin d'améliorer le dialogue et un comportement plus responsable de tous les élèves.

Au titre de la communication positive, en ce qui concerne le site internet, le Principal met l'accent sur le fait que le collège a un site internet de qualité, régulièrement mis à jour par M.COSTARD qu'il remercie. Les parents s'associent aux remerciements et souhaitent que le lien vers le site internet soit systématiquement envoyé avant chaque vacances via Pronote pour inciter les parents à découvrir la vie de l'établissement.

3. l'utilisation du parking

L'équipe des parents élus tient à remercier vivement et sincèrement les partenaires du territoire - Lamballe Terre et Mer, le Conseil Départemental et le collège Simone Veil (en particulier les 2 collectivités financeurs) - concernant les travaux d'aménagement au niveau du parking du collège. En effet, même si certains parents n'ont pas encore adopté le bon comportement vis-à-vis des « arrêts minute », nous avons constaté une nette amélioration d'une part de la circulation, qui est plus fluide, et d'autre part, de la sécurité des élèves. Nous sommes satisfaits que ce dossier ait avancé favorablement cette année et nous nous en félicitons, nous pensons que les aménagements réalisés répondent à nos demandes. Pour la suite, il ne nous faudra pas hésiter, collectif de parents, collège et institutions, à poursuivre la sensibilisation des parents pour que ces aménagements soient bien utilisés.

Le principal confirme que les travaux d'aménagement du parking ont facilité un meilleur accès à l'établissement en toute sécurité.

Il ajoute que la création de places de stationnement sur le parking proche du gymnase Jouan doit contribuer pour les parents d'élèves et élèves à un usage plus fréquent de la liaison douce (passerelle) pour accéder au collège.

4. dossiers en attente-points d'étape

Pour ce dernier CA de l'année scolaire et avant la période estivale, les parents élus souhaitent quelques nouvelles concernant 3 sujets :

1/ Il n'y a eu aucune Commission Hygiène et Sécurité de l'année scolaire, pour quelle raison ? D'autant qu'un ordre du jour avait été annoncé lors du premier CA concernant la CHS, avec notamment le travail ou la présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté, sujet très important pour la sécurité de tous au sein du collège.

2/ Où en est l'auto-évaluation du collège concernant la restauration ? Il avait été précisé lors d'un précédent CA qu'elle était restée en suspens à cause de la crise sanitaire. Par ailleurs, est-ce qu'une enquête de satisfaction des élèves a été mise en oeuvre comme prévu dans le cadre de cette auto-évaluation à venir et comme préconisé par les parents élus lors de la Commission Restauration du 17 mars 2022 ?

3/ Une étude et un objectif de 350 casiers fermés supplémentaires ont été annoncés lors du dernier CA pour la prochaine rentrée scolaire. Est-ce bien confirmé et des emplacements ont-ils trouvés ? Quid de la Commission Hygiène et Sécurité qui devait être programmée pour la mise en place de ces nouveaux casiers ?

Le Principal indique que la CHS sera réunie le 19 septembre.

Il précise qu'il ne devrait pas y avoir d'évaluation externe 2022-2023 car il n'est pas d'usage de la faire lors de la dernière année de présence du chef d'établissement.

Pour 2022/2023 il y aura la rédaction du nouveau projet d'établissement précédée de la mise en place d'une enquête locale de climat scolaire.

Les parents souhaitent adresser quelques remerciements :

Nous tenions, en tant que parents élus à remercier le Collège S Veil sur différents points :

- Voyage scolaire des 4èmes et certains 3èmes : nous ne pouvons que féliciter le collège pour la reprise des voyages scolaires dès cette année ; peu de collèges du territoire ont relancé cette dynamique et on en connaît l'importance pour les collégiens.
- Projets pédagogiques et sorties maintenues tout au long de l'année
- Organisation d'une journée des 3èmes leur permettant ainsi de terminer leurs années collégiennes et de se détendre avant le passage du brevet
- Distributeurs de serviettes hygiéniques dans les toilettes des filles : ce projet mené suite à une demande d'élèves a pu voir le jour, ce qui démontre l'écoute que la direction a pu avoir sur ce sujet ; le collège est précurseur et on sait la difficulté que certaines jeunes filles peuvent avoir lors de l'arrivée de leurs règles et nous tenions à vous remercier pour la mise en oeuvre de ces distributeurs
- Enfin, merci à la Direction pour l'écoute et les échanges que nous avons pu avoir tout au long de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, le Principal lève la séance à 19h30.

Le Président de séance

Jean-François DAVID



La secrétaire de séance

Isabelle DEMIRASAL